



MAIRIE DE  
CARLENCAS ET LEVAS

**LE CONSEIL MUNICIPAL SE RÉUNIRA EN SESSION ORDINAIRE À LA MAIRIE**

**Lundi 26 Février 2024 à 18h**

En cas d'impossibilité à cette séance, veuillez retourner le pouvoir ci-joint dûment rempli au secrétariat ou à l'adresse suivante : [mairie@carlencasetlevas.fr](mailto:mairie@carlencasetlevas.fr)

Je vous prie d'agréer, Mesdames, Messieurs, l'expression de mes salutations.

---

Session ordinaire

ORDRE DU JOUR

1. Approbation du compte rendu du Conseil Municipal du 27 Novembre 2023
2. Convention avec la société CAMPA
3. Délibération M49
4. Fonds de concours Communauté de Communes
5. Eau et assainissement
6. Personnel communal
7. Divers

À Carlenças et Levas

Le Maire